

VOUS ÊTES ASSISTANTE MATERNELLE, GARDE À DOMICILE OU CANDIDATE À UN AGRÉMENT ?

LE RELAIS PETITE ENFANCE VOUS INFORME ET VOUS
ACCOMPAGNE DANS L'EXERCICE DE VOTRE MÉTIER :

- Conditions d'accès aux métiers de la petite enfance
- Entretien individuel
- Soirées à thème, formation continue
- Temps d'échange entre professionnels
- Documentation
- Temps d'éveil pour et avec les enfants...



LAMBALLE TERRE & MER, C'EST AUSSI :

De nombreuses propositions et services à destination des familles : deux ludothèques à Lamballe-Armor et Quessoy ainsi qu'en itinérance ; deux piscines communautaires, à Lamballe-Armor et Plémy ; un Centre Social Intercommunal proposant des ateliers parents-enfants, des sorties, des conseils ; une Structure Info Jeunes dédiée aux 11-30 ans...

Retrouvez l'ensemble de nos services sur
www.lamballe-terre-mer.bzh

[lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh)



**LAMBALLE
TERRE & MER**

Communauté d'agglomération

Direction Petite Enfance / Maison de l'enfance
34 rue Jean Jaurès - 22400 Lamballe-Armor

02 96 50 08 56

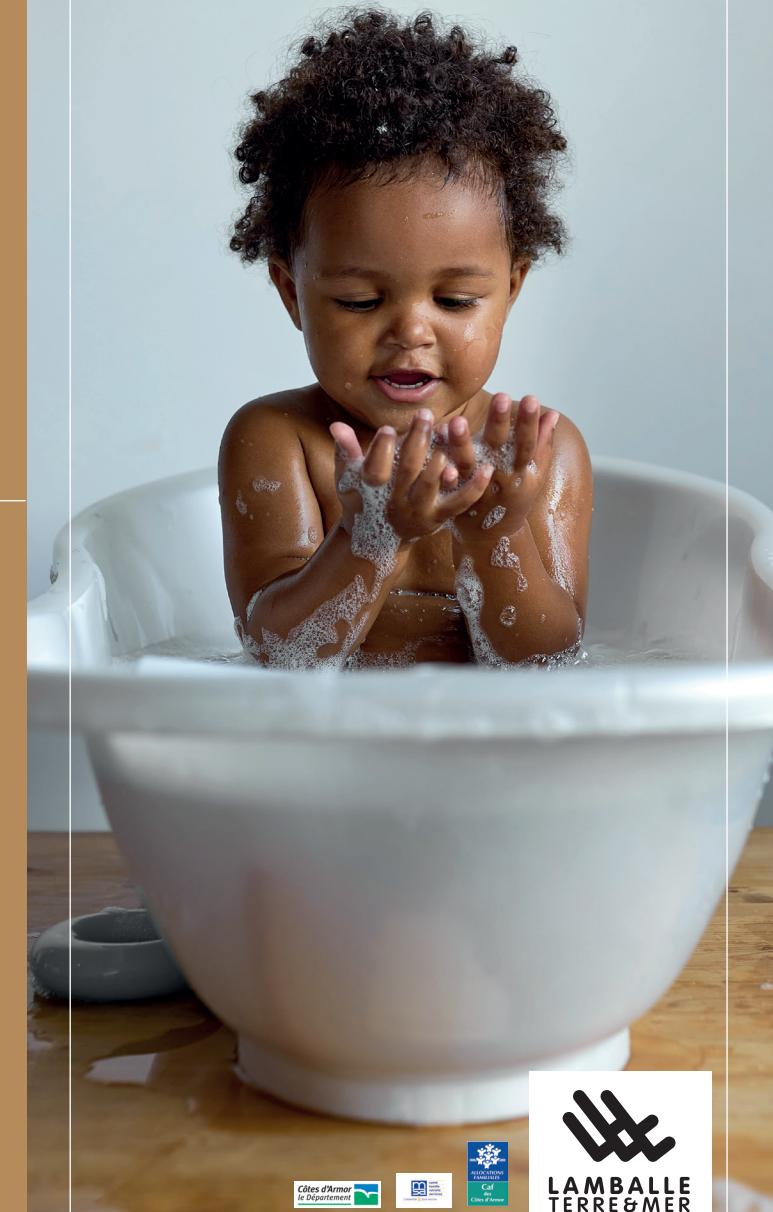
service-petite-enfance@lamballe-terre-mer.bzh

lamballe-terre-mer.bzh



© Lamballe Terre & Mer - Direction Communication - 2025 - Photos Adobe Stock

LAMBALLE TERRE & MER GUIDE 0/3 ANS



**LAMBALLE
TERRE & MER**

Communauté d'agglomération



UNE PORTE D'ENTRÉE UNIQUE POUR LES PARENTS ET LES PROS

Que vous soyez parents d'un jeune enfant ou professionnels de la petite enfance, le Relais Petite Enfance (RPE) vous accompagne dans vos démarches et vous propose des temps d'information, de rencontre et d'échange.

4 ANTENNES DU RPE SUR LE TERRITOIRE

Lamballe-Armor : 34 rue Jean-Jaurès

Plémy : 3 rue de la Tourelle

Plénée-Jugon : 1A rue Alexandrine Lecrublier

Saint-Alban : rue Christian de la Villéon



1 CONTACT UNIQUE 02 96 50 08 56

service-petite-enfance@lamballe-terre-mer.bzh

7 STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

Hénanbihen, micro-crèche Petits à Petons

Jugon-Les-Lacs, micro-crèche Regards d'enfants

Lamballe-Armor, crèche La Farandole

Plémy, micro-crèche Les petits ménestrels de la Tourelle

Plénée-Jugon, micro-crèche Crech'endo

Plestan, micro-crèche Brin d'éveil

Saint-Alban, crèche Couleurs enfance

2 STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF CONVENTIONNÉES

Broons, crèche La Ribambelle (des places sont réservées aux habitants de Lamballe Terre & Mer dans le cadre d'une convention de partenariat avec Dinan Agglomération)

Lamballe-Armor, crèche associative La Courte Échelle

2 STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF PRIVÉES

Coëtmieux, micro-crèche Les P'tits Babadins

Lamballe-Armor, micro-crèche Les P'tits Pirates

VOUS CHERCHEZ UN MODE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) VOUS INFORME SUR LES MODES D'ACCUEIL EXISTANTS

Pour vous accompagner dans votre choix, le Relais Petite Enfance vous informe lors de réunions collectives et de rendez-vous individuels sur les listes d'assistantes maternelles, les modalités d'inscription en crèche, la garde à domicile, les aides financières...

Le RPE est un service gratuit.

LES ACCUEILS INDIVIDUEL

Plus de 300 assistantes maternelles sont en activité sur Lamballe Terre & Mer, dont une quinzaine de MAM (regroupement de professionnelles en Maison d'Assistantes Maternelles).

Le Relais Petite Enfance peut :

- Vous fournir la liste des assistantes maternelles agréées ;
- Vous accompagner sur l'utilisation du site monenfant.fr ;
- Vous transmettre les informations utiles à votre fonction d'employeur ;
- Vous orienter vers les prestataires de garde à domicile, notamment pour du baby-sitting...

LES ACCUEILS COLLECTIFS

Les structures d'accueil collectives reçoivent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elles sont ouvertes aux familles domiciliées sur l'une des 38 communes de Lamballe Terre & Mer.

Les demandes d'accueil font l'objet d'un passage en commission d'attribution des places organisée deux fois par an. Une préinscription auprès du Relais Petite Enfance est obligatoire.

VOUS TRAVAILLEZ EN HORAIRES DÉCALÉS ?

LE CESU ENFANCE, UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA GARDE À DOMICILE DE VOS ENFANTS SUR DES HORAIRES DE TRAVAIL DÉCALÉS

Le CESU Enfance est un Chèque Emploi Service Universel préfinancé. Ce titre de paiement vous permet de rémunérer l'organisme de services à la personne à qui vous confiez la garde de votre enfant.

L'aide financière est versée sous forme de titres CESU. Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille, des aides déjà perçues et des besoins en heures de garde.

Pour en bénéficier, vous devez résider sur le territoire de Lamballe Terre & Mer et travailler en horaires dits « décalés ». Vos enfants, âgés de 10 semaines à 12 ans devront être gardés à votre domicile du lundi au samedi, entre 4h30 et 7h45 et/ou entre 18h15 et 23h.

LAMBALLE TERRE & MER, ACTEUR DE LA DYNAMIQUE INCLUSIVE DÈS LA PETITE ENFANCE

Afin de favoriser l'accueil des enfants quels que soient leurs besoins, Lamballe Terre & Mer a mis en place des actions concrètes :

- Le Référent Santé Accueil Inclusif, professionnel de santé, formé sur le handicap, intervenant sur l'ensemble des structures Petite Enfance pour accompagner les familles et les équipes, dans le respect d'un accueil bienveillant et accessible à tous ;
- Des formations régulières, des temps d'échange en équipe pour les professionnels en crèche ;
- L'allongement du dispositif « CESU Enfance-AER » jusqu'à 16 ans quand l'enfant est en incapacité d'assurer la gestion des gestes de la vie quotidienne ;
- Un partenariat avec le Pôle Ressources Handicap IRIS afin de sensibiliser les professionnels de l'accueil du tout petit en situation de handicap - en structure mais aussi chez les assistants maternels.

